



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 1^{er} février 2005

CS - 1. 10

Réélection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Par délibération n°1.05 du 28 septembre 2005, le Comité Syndical a modifié ses statuts et notamment la représentation des entités membres. Cette nouvelle situation modifie la composition de la Commission d'appel d'offres. Conformément à l'article 22 du Code des marchés public, il convient de procéder à la réélection d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- **A PROCEDE** au vote à bulletins secret de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,

Sont élus :

Membres titulaires :

M. Claude BRUCKERT
M. Serge BOHLINGER
M. Daniel FEURTEY
M. Gérard GUYON
M. Jean LIBORIO

Membres suppléants :

M. Louis HEILMANN
M. Raymond GOGNIAT
M. Jean-Claude MATHEY
M. Jean MONNIER
M. Antoine MORANDINI

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 13 FEV. 2006, conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 13 FEV. 2006

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT

